

Le témoignage accablant du frère aîné

Source : 20 minutes, www.20minutes.fr

Date de publication : 20/06/2012

Il a expliqué devant la cour d'assises de la Sarthe que Marina était battue, mais pas les autres enfants...

Le frère aîné de Marina, morte à 8 ans à l'été 2009 sous les coups de ses parents, a expliqué ce mercredi en visioconférence devant la cour d'assises de la Sarthe que Marina était battue, mais pas les autres enfants, au septième jour du procès.

«Mon beau-père et ma mère ils battaient souvent Marina, nous on n'était jamais battus», a résumé le frère aîné, âgé de 13 ans, issu d'une première union de Virginie Darras, et baptisé «Aurélien» pour respecter l'anonymat. Le témoignage commence, le garçon est hésitant. La mère regarde ses pieds alors qu'Eric Sabatier fixe l'écran des yeux.



«Je savais pas si c'était normal ou quoi, elle était toute nue des fois» A l'école, il expliquait à la demande de ses parents les absences de Marina par des chutes, des maladies «pour pas dire que Marina était battue». Parfois, pendant les repas, «Marina était dans sa chambre ou souvent au coin». Au coin, elle pouvait rester «une après-midi», «sans bouger». «Je savais pas si c'était normal ou quoi, elle était toute nue des fois», raconte-t-il. «Des fois elle devait manger des restes, ou ce qu'elle vomissait», dit-il.

«Des fois Marina dormait dans le sous-sol», les douches et les bains froids «ça arrivait souvent», confirmant les punitions telles que «des claques, des coups de pieds, des coups de ceinture, des coups de poing. Elle avait du scotch sur elle quand elle était au coin, sur ses mains et aussi une fois sur sa bouche parce qu'elle pleurait». Et «elle se faisait taper plus, encore plus», raconte le garçon.

«Dans le bain, ils la prenaient par le cou et lui mettaient la tête dans l'eau» Interrogé par le président Denis Roucou, notamment sur les traces de strangulation repérées par des enseignants sur Marina, le jeune garçon explique que les parents, «dans le bain, ils la prenaient par le cou et lui mettaient la tête dans l'eau». «Elle devait boire du vinaigre, du sel, elle devait manger les restes avec beaucoup de sel». Qui donnait ça? «Ma mère». Le vinaigre «dans un verre, plein». Si elle buvait pas tout le verre? «Elle se faisait taper», a-t-il poursuivi.

Quand Marina a disparu, après son décès dans la nuit du 6 au 7 août 2009, «on m'a dit qu'elle était chez une copine, chez un collègue de travail de mon père et qu'elle s'était fait enlever en rentrant». «Moi je savais pas que c'était pas vrai». «Après au foyer je l'ai su. Que Marina elle avait été tuée par mon beau-père et par ma mère. J'étais triste».

«Il y aura toujours l'obstacle de Marina entre moi et eux» Aujourd'hui? «Je suis en colère. C'est toujours elle qui était battue mais elle avait vraiment rien fait de mal», explique le garçon, qui a l'impression «qu'on s'est servi de (lui)». Et pour finir son témoignage, à l'adresse de ses parents il dit ne pas pouvoir pardonner: «Il y aura toujours l'obstacle de Marina entre moi et eux».

Eric Sabatier et Virginie Darras, âgés de 40 et 33 ans, parents de cinq enfants en commun (dont Marina et une petite fille née en prison), comparaissent depuis le 11 juin pour actes de tortures et de barbarie sur mineure de moins de 15 ans ayant entraîné la mort. Ils encourent la réclusion à perpétuité.